



## COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché/Publié le 16/12/2022

ID : 040-214001554-20221210-221210H1349H2-DE



### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix décembre à dix heures quatre, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

**Date de la convocation :** mercredi 07 décembre 2022

**Présents :**

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUBE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

**Absents :**

**Pouvoirs :**

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

**N° DEL20221210-016**

**DEMANDE DE SUBVENTION - CONSTRUCTION D'UNE HALLE**

VU le CGCT

Considérant l'exposé de monsieur le Maire concernant le projet de création d'un marché couvert et afin de mettre en œuvre ces travaux

La Commune de Linxe souhaite déposer une demande avec le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention :

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Projet	DETR DSIL	Département	FEADER	Auto Financement
TOTAL HT	20%	35%	19%	26%
424 380 €	84 875 €	150 000 €	<b>80 000 €</b>	109 505 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

**ARTICLE 1 -**

Le dépôt du dossier de demande de subvention au titre FEADER pour le Projet « création d'un marché couvert ».

**ARTICLE 2 -**

L'approbation du plan de financement prévisionnel.

**ARTICLE 3 -**

L'autorisation consentie à Monsieur le Maire afin de signer tout document relatif à cette opération.

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 19/12/22

Le secrétaire de séance



Thierry GALLEA